



HAL
open science

Licence Économie et gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2010, Université des Antilles. hceres-02027248

HAL Id: hceres-02027248

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027248>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande : S3100018828
Domaine : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
Mention : ECONOMIE ET GESTION

Appréciation générale :

La licence « Economie et Gestion » de l'Université Antilles-Guyane s'inscrit dans le domaine « Sciences économiques et de gestion » (SEG) de l'Université. La licence SEG propose différents parcours (trois sur le pôle Martinique, deux sur le pôle Guadeloupe) qui assurent aux étudiants une connaissance de l'économie financière et bancaire, de la gestion, de la comptabilité et de la maîtrise du calcul économique de base. Ces disciplines sont ouvertes sur l'économie de l'environnement et des ressources naturelles.

Les parcours sur le pôle Martinique sont : Monnaie-Banque-Finance ; Economie et Gestion de l'Entreprise ; Economie Géographique, Gestion et Aménagement du Territoire ; sur le pôle Guadeloupe, deux parcours sont proposés : Economie et Politiques Appliquées ; Economie de l'Environnement et de l'aménagement du Territoire.

Combinées avec une formation à la maîtrise de logiciels classiques (traitement de texte, de feuilles de calculs, logiciels de comptabilité), les parcours de la mention « Economie et Gestion » permettent aux étudiants d'envisager, à la fin de leurs études, une insertion professionnelle en divers secteurs publics ou privés.

Sur chacun des pôles, une équipe de pilotage est mise en place en associant des représentants des services d'orientation et d'insertion professionnelle ; chacune d'elle est soutenue par des équipes pédagogiques cohérentes. Cet encadrement garantit aux étudiants un suivi attentif de leur cursus.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Une présentation cohérente des différents parcours qui fait montre d'un souci de développement de connaissances transversales par une attention portée à la polyvalence et à la pluridisciplinarité. |
| 2- | Un agencement minutieux des UE, de leurs responsables et des modes d'évaluation des compétences en relation avec le « plan réussite en licence ». |
| 3- | Une ouverture constante sur l'environnement proche, médiat et lointain. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Un déséquilibre dans la présentation des équipes et des cursus entre les deux pôles tant pour la détermination des équipes (pilotage et pédagogie) que pour la description des parcours et des enseignements. |
| 2- | Les modalités relatives aux réorientations et passerelles ne sont pas précisées. |
| 3- | Peu d'actions d'information envisagées à l'endroit des lycéens. |

Recommandations :

Les déséquilibres constatés dans la présentation générale du dossier entre les différents pôles devraient être atténués.
Une reconsidération des modes d'information des lycéens sur les cinq parcours proposés serait bienvenue.
Par ailleurs, il serait judicieux de mieux renseigner les étudiants sur les diverses possibilités de réorientation et sur les passerelles qui pourraient leur être proposées, et de prendre en compte les nécessités de leur insertion professionnelle.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B